

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DE VERDUN – 22 NOVEMBRE 2004

Une séance spéciale du conseil d'arrondissement de Verdun est tenue le lundi 22 novembre 2004 à 9 h, à la salle 205, arrondissement de Verdun.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Georges Bossé, maire de l'arrondissement, madame la conseillère Ginette Marotte ainsi que messieurs les conseillers Laurent Dugas, Claude Trudel et John Gallagher.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Baril, directeur de l'arrondissement,
Monsieur Pierre Boutin, directeur, Travaux publics,
Monsieur Dany Tremblay, directeur, Aménagement urbain et services aux entreprises,
Monsieur René Breton, directeur, Culture, sports, loisirs et développement social,
Madame Lucie Boulais, directrice, Services administratifs,
Madame Francine Morin, chargée de communications,
Madame Louise Hébert, secrétaire du conseil d'arrondissement et directrice du bureau d'arrondissement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions n'a pas lieu étant donné l'absence d'un auditoire.

CA04 210536

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Ginette Marotte
APPUYÉ par le conseiller Claude Trudel

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du conseil d'arrondissement tenue le lundi 22 novembre 2004.

GDD 1042200067

CA04 210537

APPROUVER LES VIREMENTS BUDGÉTAIRES DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2004-2006 DE L'ARRONDISSEMENT DE VERDUN POUR DES PROJETS À ÊTRE RÉALISÉS EN 2004.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
APPUYÉ par le conseiller John Gallagher

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU D'approuver, relativement au budget initial des dépenses en immobilisations 2004 et au budget révisé adopté le 7 septembre 2004, les virements nécessaires à la réalisation des projets du programme triennal en immobilisations 2004 présentés dans le document joint aux présentes.

GDD 1042183031

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Trudel
APPUYÉ par la conseillère Ginette Marotte

ET UNANIMEMENT

RÉSOLU QUE la séance soit levée à 9 h 20.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE